

CONNEXI60NS

LA LETTRE D'ACTUALITÉS DU CENTRE DE GESTION DE L'OISE



LES RENCONTRES DU CDG60

LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE DES GESTIONNAIRES PUBLICS.



Ce mercredi 25 juin, le Centre de gestion de l'Oise a organisé, en partenariat avec la section locale du SNDGCT, une rencontre à l'attention des acteurs territoriaux sur la responsabilité financière des gestionnaires publics. Cette conférence, présentée par la DDFIP, a permis de faire la lumière sur cette nouvelle responsabilité, d'en connaître le cadre et les conséquences.

Restez informés pour les prochains RDV d'actualités.



DE NOUVELLES MESURES OBLIGATOIRES POUR PROTÉGER LES AGENTS PUBLICS CONTRE LES ÉPISODES DE FORTE CHALEUR

A compter du 1^{er} juillet 2025, les règles relatives à la protection des agents publics contre les épisodes de forte chaleur sont modifiées et imposent tout employeur public de le mettre en œuvre.

Un décret et un arrêté ont été en effet publiés au Journal Officiel du 1er juin 2025 en modifiant les dispositions du Code du Travail à cet égard. Il faut rappeler, s'il en était besoin, que les livres I à IV de la Partie IV du Code du Travail s'appliquent à la fonction publique territoriale.



Cette réglementation consacre deux catégories de mesures :

D'une part, elle prévoit des mesures générales qui s'appliquent même en-dehors d'épisode de forte chaleur ou de période canicule :

- Obligation de maintenir, en toute saison, une température adaptée compte tenu de l'activité des travailleurs et de l'environnement dans lequel ils évoluent.
- Obligation de protéger les agents publics des conditions atmosphériques (suppression de la mention « dans la mesure du possible »).
- Obligation de tenir compte des conditions atmosphériques pour déterminer la durée du port des équipements de protection individuelle (EPI) en complément de la gravité du risque, la fréquence de l'exposition au risque, les caractéristiques du poste de travail de chaque travailleur, les performances des équipements de protection individuelle en cause.

D'autre part, elle prévoit des mesures propres aux épisodes de forte chaleur ou périodes de canicule.

Dans ce cadre, tout employeur public devra prendre des mesures consacrées dès qu'un épisode de chaleur intense ou qu'une période de canicule se présentera selon Météo France :

- Obligation d'évaluer les risques liés à l'exposition des agents publics à des épisodes de chaleur intense, en intérieur ou en extérieur.
- Obligation de définir, lorsque l'évaluation identifie un risque d'atteinte à la santé ou à la sécurité des agents publics, des mesures ou des actions de prévention prévues dans le document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Obligation de réduire les risques liés à l'exposition d'épisode de forte chaleur ou de période canicule conformément à l'article R. 4463-3 du Code du Travail, à l'instar de la modification de l'agencement des lieux et postes de travail jusqu'à « des moyens technique pour réduire le rayonnement solaire sur les surfaces », en passant par une modification des EPI et la mise à disposition de davantage d'eau fraîche tout au long de la journée et proches des postes de travail.

Ces mesures sont susceptibles d'être « adaptées » pour les travailleurs « particulièrement vulnérables ».

Pour information : l'épisode de chaleur intense est l'atteinte du seuil de niveau de vigilance « jaune » ou « orange » ou « rouge », alors que la période de canicule est l'atteinte du seuil des niveaux de vigilance « orange » ou « rouge ».



Le CDG60 prépare une note complète sur la thématique.

Décret n° 2025-482 du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur

Arrêté du 27 mai 2025 relatif à la détermination des seuils de vigilance pour canicule du dispositif spécifique de Météo-France visant à signaler le niveau de danger de la chaleur dans le cadre de la protection des travailleurs contre les risques liés aux épisodes de chaleur intense



CONDITIONS ET PROCÉDURE DE RECRUTEMENT DES SURVEILLANTS DE BAIGNADE

Dans un « rapport intermédiaire » de mai 2025 commandé par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, il apparaît, sans surprise, la difficulté des recrutements des surveillants de baignade. Parmi les freins : le niveau des rémunérations et la difficulté de fidéliser le personnel surtout dans le secteur public.



Dans ce contexte, le CENTRE DE GESTION DE L'OISE avait rédigé et publié en 2023 une note pratique sur le recrutement des surveillants de baignade à jour du décret n° 2023-437 du 3 juin 2023, qui permet aux titulaires du BNSSA d'assurer, en toute autonomie, les missions de surveillance de baignade d'accès payant, c'est-à-dire les établissements d'activités physiques et sportives dans lesquels sont pratiquées des activités aquatiques, de baignade ou de natation ou dans lesquels ces activités font partie de prestations de services offertes en contrepartie du paiement d'un droit d'accès, qu'il soit ou non spécifique.

A l'approche de la période estivale, retrouvez-la [en cliquant ici](#).



PROMOTION INTERNE – SESSION 2025



L'instruction des 288 dossiers de promotion interne reçus est en cours depuis la clôture de réception des dossiers le 2 juin inclus.

Les listes d'aptitude seront publiées entre les mois d'octobre et de novembre.

Une communication officielle sera réalisée pour vous communiquer une date plus précise ultérieurement.

Pour faciliter le travail du Pôle Juridique et Carrières, nous vous remercions par avance de ne pas le contacter avant la communication officielle.



MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Accompagnement des
lauréats

Conseil en mobilité

Bilan
professionnel
collectif

LE RETOUR DES ATELIERS DE LA MOBILITÉ !

Ces ateliers collectifs sont compris dans la cotisation ou dans le socle commun. Ils permettent d'accompagner les agents qui le souhaitent sur différentes thématiques liées aux mobilités professionnelles. Les ateliers s'effectuent sur un format en demi-journée et sur différents lieux du Département de l'Oise afin de faciliter l'accessibilité des agents.



Pour donner suite au retour du questionnaire sur la mobilité et toujours soucieux de vous offrir un accompagnement sur mesure, de nouvelles thématiques vont voir le jour prioritairement sur les prochains mois. Ainsi, en plus des thématiques : « Valoriser son parcours professionnel au travers de son CV et de sa lettre de motivation » et « Comment réussir son entretien de recrutement » nous avons le plaisir de vous annoncer les 4 nouvelles thématiques à venir :

- « Elaborer une stratégie de recherche d'emploi »
- « A la découverte des métiers et des domaines professionnels »
- « Centre d'intérêt professionnel et motivation »
- « Bâtir son projet professionnel »

Les ateliers sont limités en nombre de places et une inscription préalable est nécessaire.

- 18 septembre 2025 : « Valoriser son parcours professionnel au travers de son CV et de sa lettre de motivation » - Beauvais : [ici](#)
- 14 octobre 2025 : « Elaborer une stratégie de recherche d'emploi » - Neuilly-en-Thelle : [ici](#)
- 25 novembre 2025 : « A la découverte des métiers et des domaines professionnels » - Creil : [ici](#)
- 11 décembre 2025 : « Comment réussir son entretien de recrutement » - Clermont : [ici](#)
- 15 janvier 2026 : « Centre d'intérêt professionnel et motivation » - Beauvais : [ici](#)

Vous êtes intéressé pour accueillir des ateliers de la mobilité sur votre secteur, n'hésitez pas à contacter nos services : gpet@cdg60.fr



MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

PRÉSENTATION DU GUIDE DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE.

Conformément au décret n°2022-1043 du 22 juillet relatif à la formation et l'accompagnement personnalisé des agents publics en vue de favoriser leur évolution professionnelle, chaque employeur public pour les agents qu'il emploie et chaque centre de gestion pour les agents qui relèvent de sa compétence, élaborent un document formalisant :

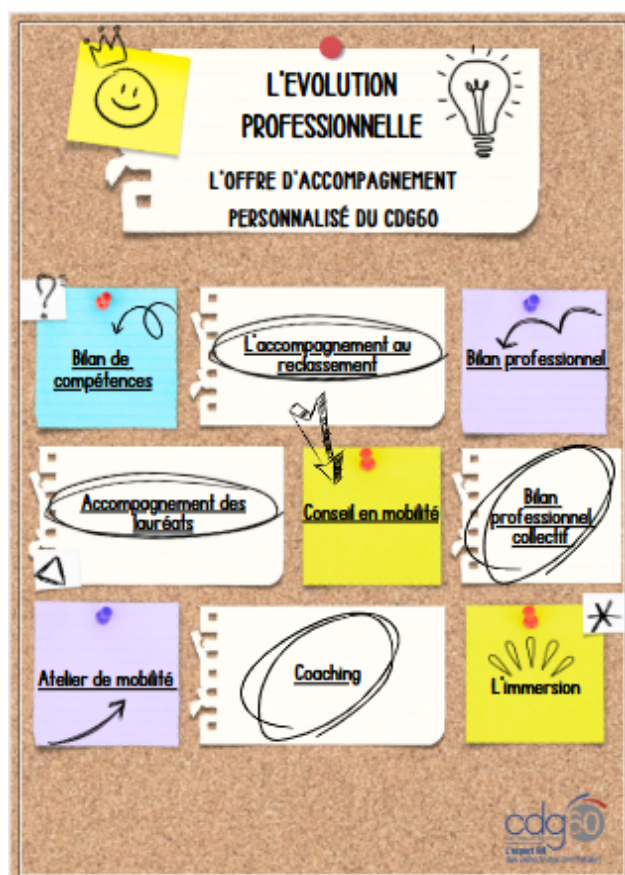
- L'offre d'accompagnement personnalisé ainsi que les modalités d'accès
- Les ressources et les outils pouvant être mobilisés pour la mise en œuvre des projets des agents.

Ce guide est ainsi composé de deux parties :

- La première partie concerne les ressources et outils mobilisables où vous retrouverez les différents dispositifs de formation, les publics dit prioritaire, les différents congés, le Compte Personnel de Formation,...
- La deuxième partie concerne plus spécifiquement l'offre d'accompagnement personnalisé que propose le CDG60 en matière d'évolution professionnelle ainsi que les contacts associés.

Le petit plus, le guide est interactif et vous propose des liens pour faciliter les recherches vers des sites annexes !

CLIQUEZ ICI



RSU 2024

RSU 2024



N'oubliez pas de renseigner les informations de votre Rapport Social Unique 2024 sur l'application données sociales !
Besoin d'informations : gpet@cdg60.com



FACILITEZ VOUS LA VIE !

RSU à façon : un accompagnement personnalisé pour un RSU clair et valorisable
Le Rapport Social Unique est une obligation... mais aussi un outil stratégique RH s'il est bien exploité.

Pour vous simplifier la tâche, le CDG60 vous propose une prestation sur mesure :

Formule "RSU à façon" :

- 3h d'accompagnement personnalisé
- 255 € tout compris
- Un RSU conforme, synthétique et prêt à être présenté à vos élus
-

Résultat : un document clair, opérationnel et centré sur les indicateurs clés de votre collectivité (absentéisme, effectifs, égalité pro, etc.).

Pourquoi opter pour cette formule ?

- Gain de temps
- Sérénité réglementaire
- Données RH valorisées auprès des décideurs

Contactez-nous pour programmer votre RSU à façon : bilan-social@cdg60.com



DISPOSITIF DE SIGNALEMENT

OBLIGATION DE MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SIGNALEMENT AVDHAS PAR LES COLLECTIVITÉS : PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DU CDG60

Depuis le 1^{er} mai 2020 (décret n°2020-256 du 13 mars 2020) chaque collectivité doit mettre en place un dispositif de signalement qui peut être saisi par tout agent qu'elle emploie, s'estimant victime ou témoin d'Actes de Violence, de Discrimination, de Harcèlement et d'Agissements Sexistes dans la fonction publique (AVDHAS)

Ce dispositif repose sur trois piliers :

- Une procédure de recueil des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins de tels actes ou agissements
- Une procédure d'orientation des agents s'estimant victimes de tels actes ou agissements vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien
- Une procédure d'orientation des agents s'estimant victimes ou témoins de tels actes ou agissements vers les autorités compétentes pour prendre toute mesure de protection fonctionnelle appropriée et assurer le traitement des faits signalés, notamment par la réalisation d'une enquête administrative

Le Code général de la Fonction Publique dispose que « les centres de gestion mettent en place, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en font la demande, le dispositif de signalement (...) ».

Notre Centre de Gestion a choisi d'externaliser le dispositif par l'intermédiaire d'un contrat auprès d'un prestataire afin de garantir une totale indépendance entre les conseils dispensés aux employeurs par les services du cdg60 et l'accompagnement et le soutien prévu par le dispositif en direction des agents.

L'adhésion à notre dispositif s'articule comme suit :

- Fourniture d'un outil dématérialisé permettant de recueillir les signalements des agents et de suivre le traitement du signalement (traçabilité des échanges) prise en charge par via la cotisation additionnelle pour les collectivités et établissements publics affiliés.
- Prestations de conseil, d'accompagnement et de traitement des situations activables uniquement au besoin : convention entre la collectivité et le prestataire retenu sur la base des tarifs négociés dans le cadre du marché.

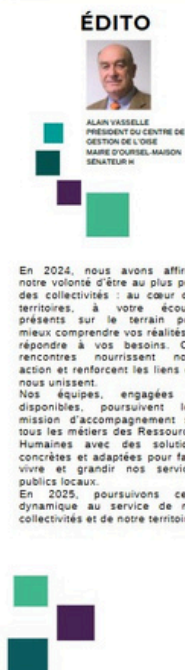
cliquez sur l'image

Contact : signalement@cdg60.com



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Découvrez le nouveau rapport
d'activités du Centre de
Gestion de la Fonction
Publique Territoriale de l'Oise
pour l'année 2024



NOUVEAU !! SÉCURISATION DE L'ACCÈS À PEP'S

**LA SÉCURISATION DE L'ACCÈS À PEP'S SERA DÉPLOYÉE LE 3 JUILLET :
PRÉPAREZ DÈS MAINTENANT CE CHANGEMENT**

POUR RAPPEL : PEP's est un point d'entrée unique pour l'ensemble des processus retraite permettant aux employeurs de répondre à leurs obligations au titre de leurs agents, fonctionnaires et contractuels de la fonction publique, affiliés aux régimes de retraite gérés par la Caisse des Dépôts

Le 3 juillet prochain la Caisse des Dépôts et Consignations va déployer un nouveau système d'authentification sécurisée pour les employeurs : **dispositif obligatoire de double authentification via un code transmis soit par SMS sur un numéro de téléphone portable, soit par un appel sur un numéro de téléphone fixe.**

- Identifier le(s) administrateur(s) du compte PEP'S au sein de votre structure – il est conseillé d'avoir au moins 2 administrateurs.
- Prévoir d'associer un numéro de téléphone portable ou fixe à chaque administrateur et utilisateur PEP's en complément d'une adresse courriel – ce numéro de téléphone permettra de récupérer un code de connexion.

Afin d'obtenir des informations complémentaires, nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants :

<http://m.politiquessociales.caissedesdepots.email/nl/jsp/m.jsp?c=%40kV%2Bg%2FIfp0yW8cKtpC7wy4eR5U5U8ID%2FJH3B78WjxZr4%3D>

<https://www.cnracl.retraites.fr/employeur/ma-plateforme-peps/la-securisation-de-lacces-peps>



QUINZAINE DE L'EMPLOI

DES ACTIONS ORGANISÉES SUR LE TERRITOIRE.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale RH, la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH), en collaboration avec les comités locaux de l'emploi public (CLEP), organise la Quinzaine de l'Emploi Public en région Hauts-de-France du 17 au 28 novembre 2025.

Durant cette quinzaine, de nombreuses actions seront organisées par des services des trois versants de la fonction publique.

Sur notre territoire :



FORUM DE L'EMPLOI PUBLIC

La Préfecture de l'Oise organise la 3^e édition du forum de l'Emploi Public qui se tiendra le 18 novembre prochain à l'Elispace à Beauvais.

A cette occasion votre collectivité ou établissement peut disposer d'un stand afin de présenter ses offres d'emplois et sa structure. Si vous souhaitez participer ou disposer d'information complémentaire, vous pouvez solliciter les services concernés de la Préfecture : nathalie.borgne@oise.gouv.fr / cassandra.ladam@oise.gouv.fr

De même, le Centre de Gestion disposera d'un stand afin de présenter les métiers de la Fonction Publique Territoriale et des offres d'emplois, vous pouvez à cette occasion, nous transmettre avant le 13 novembre, les offres que vous souhaitez relayer sur notre stand.

Contact : Murielle FAU : m.fau@cdg60.com

ATELIER MOBILITÉ : LE 25 NOVEMBRE 2025 À CREIL

Un atelier collectif est organisé en présentiel à Creil par notre conseillère en mobilité GPEEC sur la découverte des métiers et des domaines professionnels. L'inscription sera possible prochainement mais vous pouvez d'ores et déjà

WEBINAIRE « 15 IDÉES À PARTAGER POUR MIEUX RECRUTER » LE 25 NOVEMBRE MATIN

Webinaire organisé dans le cadre de la coopération régionale des Centres de Gestion des Hauts-de-France. Des informations seront diffusées prochainement

ÇA BOUGE AU CDG60!

Bienvenue à Sébastien WUILBERT!

Nous sommes ravis d'accueillir Sébastien en tant que préventeur !

Sébastien a rejoint le CDG60 en avril. Ces premiers déplacements ont été :

- Des études de postes pour les profils suivants : agent technique polyvalent dans une commune de 700 habitants, ATSEM, un agent de restauration, agents administratifs
- L'accompagnement à la réalisation de documents uniques
- La réalisation d'une sensibilisation au bruit notamment.

En juin, nous allons avoir un nouveau formateur SST, Madame Laetitia HAMMER, qui animera alors de nombreuses formations SST en lien avec Sébastien (qui lui aussi sera formateur SST en fin d'année) Laetitia a débuté sa 1ère formation SST les 26 et 27 juin pour les agents de la mairie de CAUFFRY.



inscription :

<https://www.cdg60.com/events/reunion-information-retraite-2025-3/>

Places limitées, ne tardez pas !

PRÉPAREZ VOTRE DÉPART À LA RETRAITE AVEC LE CDG60

Vous êtes fonctionnaires CNRACL nés entre 1963 et 1966 ?

Le service retraite vous invite à sa réunion d'information le 10 septembre 2025, de 14h à 16h à Beauvais

Au programme : démarches, retraite progressive, estimation, pièces à fournir...

Tout pour anticiper sereinement votre départ !



EMPLOIS!

VOUS ÊTES EN POSTE ET VOUS RECHERCHEZ UN COMPLÉMENT DE REVENU OU UN EMPLOI TEMPORAIRE ?

L'intérim territorial du centre de gestion de l'Oise assure le recrutement d'agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents titulaires momentanément indisponibles à la demande des collectivités.

Au-delà des besoins réguliers pour lequel nous pouvons vous recruter en CDD (remplacer momentanément un fonctionnaire indisponible, pallier une vacance de poste), le Centre de Gestion est à la recherche d'agents publics souhaitant effectuer des vacations à la journée ou à la demi-journée (accompagner un nouvel agent à la prise de poste, appui technique ponctuel à une collectivité...)

Pour ces vacations, le CDG recherche particulièrement des candidats maîtrisant notamment :

- Les applications métiers Berger-Levrault, JVS, Cosoluce ;
- Les procédures de marchés publics ;
- La gestion du personnel et la paie publique ;
- Les dossiers de subvention ;
- La comptabilité publique ;
- L'état civil, l'accueil, l'urbanisme.

Vous souhaitez réaliser des vacations, cumulable avec votre/vos emplois publics ?

Vous pouvez dès à présent nous transmettre votre CV ou nous contacter sur :
reseauSGM60@cdg60.com

Le service vous contactera pour un entretien téléphonique et si votre profil correspond au besoin des collectivités, il vous sera proposé une mission correspondant à vos qualifications et vos expériences, située dans votre secteur géographique.

EMPLOIS!

Le Centre de gestion de l'Oise recrute !

- des secrétaires généraux de mairie (F/H) tous secteurs
- un directeur des services techniques (F/H) Margny Les Compiègne
- un gestionnaire RH (F/H) secteur Senlis
- un agent d'accueil et de gestion administrative (F/H) secteur Paillart
- un agent d'accueil et de gestion administrative et affaires scolaires (F/H) secteur Paillart
- un secrétaire des services techniques (F/H) secteur Paillart
- un agent de service urbanisme (F/H) secteur Senlis
- un agent administratif état civil (F/H) secteur Chantilly
- un agent comptable et budgétaire (F/H) Laigneville
- un éducateur jeunes enfants (F/H) Balagny sur Thérain
- un gestionnaire (F/H) Rainvillers
- un animateur référent sur les temps périscolaires et extrascolaires (F/H) Lamorlaye
- un directeur d'un accueil de mineurs (F/H) Lamorlaye
- un agent administratif Etat-Civil (F/H) Lachapelle aux Pots

Retrouvez les annonces ici : <https://recrutement-pp.fr/cdg-oise/jobs>



Nous recrutons notre Chargé(e) de mission – Secrétaire général de mairie itinérant / Animation du Réseau Départemental F/H.

Vous serez responsable de missions ponctuelles de remplacement des secrétaires généraux de mairie pour les collectivités adhérentes, ainsi que de l'appui technique et du tutorat auprès de ces collectivités et des demandes d'urgence liées à la paie. Vous devrez également contribuer à la promotion du métier de secrétaire général de mairie.



Pour en savoir plus sur le poste : [c'est ici](#)

EMPLOIS!

RECHERCHE

VOUS ÊTES UNE
COLLECTIVITÉ ET VOUS
RECHERCHEZ DES
ANIMATEUR(TRICE)S
TITULAIRES DU BAF?



CONTACTEZ NOUS

SERVICE RECRUTEMENT DU CENTRE DE GESTION DE L'OISE
03 44 06 22 60
EMPLOI-TERRITORIAL@CDG60.COM



RECHERCHE

VOUS ÊTES
UNE COLLECTIVITÉ
ET VOUS RECHERCHEZ
DES ATSEM
TITULAIRES DU CAP PETITE
ENFANCE?



CONTACTEZ NOUS

SERVICE RECRUTEMENT DU CENTRE DE GESTION DE L'OISE
03 44 06 22 60
EMPLOI-TERRITORIAL@CDG60.COM



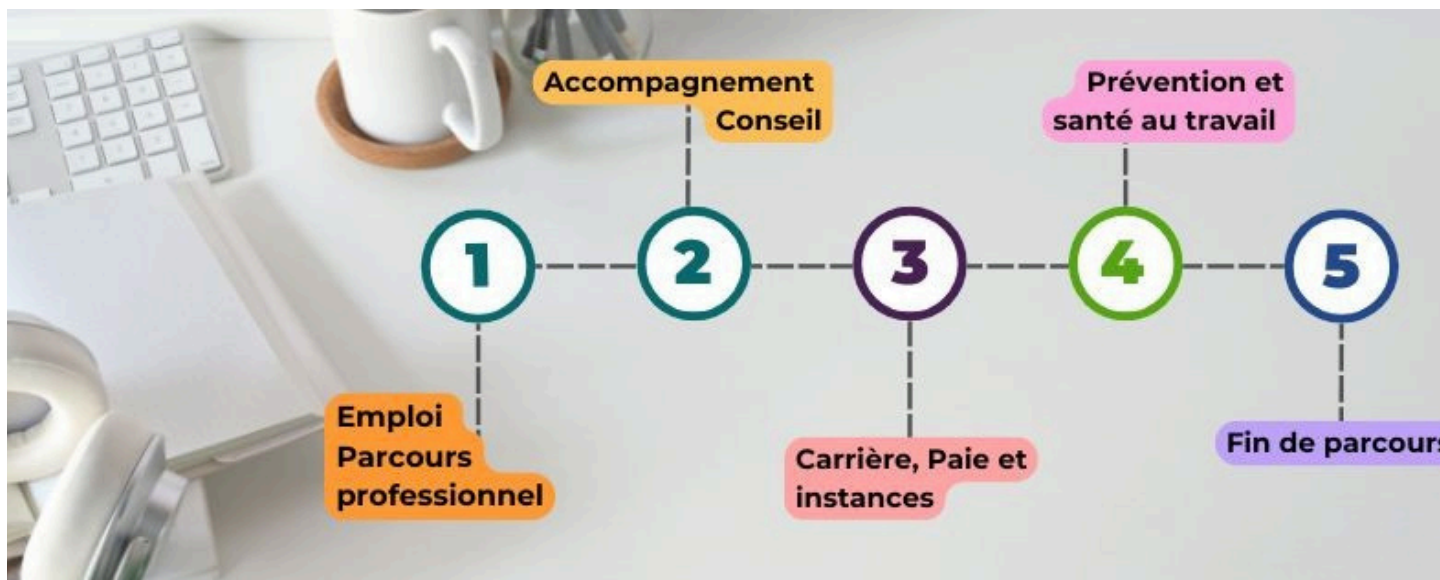
AGENDA DU CENTRE GESTION DE L'OISE



2/07	DATE LIMITE DEPOT DOSSIER CONSEIL MEDICAL PLENIERE
10/07	COMITE SOCIAL TECHNIQUE
24/07	CONSEIL MEDICAL RESTREINT/PLENIERE
22/08	DATE LIMITE DEPOT DOSSIER COMITE SOCIAL TECHNIQUE
26/08	DATE LIMITE DEPOT DOSSIER COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE / COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
03/09	DATE LIMITE DEPOT DOSSIER CONSEIL MEDICAL PLENIERE
09/09	COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE / COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
10/09	REUNION INFORMATION RETRAITE
11/09	COMITE SOCIAL TECHNIQUE
17/09	DATE LIMITE DEPOT DOSSIER F3SCT
18/09	ATELIER MOBILITE
19/09	DATE LIMITE DEPOT DOSSIER COMITE SOCIAL TECHNIQUE
25/09	CONSEIL MEDICAL RESTREINT/PLENIERE

CONNEXI60NS

LA LETTRE D'ACTUALITÉS DU CENTRE DE GESTION DE L'OISE



CONTACT

CENTRE DE GESTION DE L'OISE
2 RUE JEAN MONNET
PAE DU TILLOY
BP 20807 - 60008 BEAUVAIS
03.44.06.22.60
communication@cdg60.com

